

# MANDUEL (Gard)

Organisé par le Comité des Fêtes

## GRAND VIDE-GRENIER / Mardi 8 Mai 2018

De 6h à 18h

### ➔ MODALITES D'INSCRIPTIONS



## POUR LES PARTICIPANTS



*Lieux : Cours Jean Jaurès – Place de la Mairie –  
Place Saint Genest – Avenue Mendès France*

- **Dépôt des dossiers « sous enveloppe »** à partir du **Mardi 3 Avril** jusqu'au **Mercredi 2 Mai 2018** auprès du Comité des Fêtes, Boulangerie « Le Pain Boulanger sur le Cours Jean Jaurès ou par courrier à l'adresse suivante :  
*Comité des Fêtes de Manduel – Hôtel de Ville – 30129 MANDUEL.*  
(Renseignements si besoin au **06.70.00.18.43** ou **06.60.27.17.21**, entre 14h et 17h du lundi au vendredi uniquement)

- **Pièces à joindre :**

- 1)  Une **lettre** comportant vos coordonnées (Nom, Prénom, Adresse, n° de tél. portable de préférence) ainsi que le nombre de mètres linéaires souhaités.
- 2)  La photocopie recto/verso de la **carte d'identité** du demandeur.
- 3)  La photocopie d'un **justificatif de domicile**.  
(Facture récente de téléphone, eau ou électricité etc).
- 4)  Le règlement par **chèque** à l'ordre du « Comité des Fêtes de Manduel ».  
(Attention, aucune inscription ne sera acceptée s'il manque une de ces pièces au dossier)

- **Tarif unique : 3 €** le mètre linéaire (profondeur minimum : 2 mètres).

### ➔ PAS DE CHOIX POSSIBLE POUR L'EMPLACEMENT – TIRAGE AU SORT

**CONSEIL :** pour être à côté d'une ou de plusieurs personnes, prenez un seul et Même grand emplacement tous ensemble.

 Nous contacterons l'ensemble des participants par téléphone pour indiquer Leur numéro d'emplacement

---

*Accueil des participants à partir de 6h le matin jusqu'à 7h30 maximum.  
Les véhicules ne pourront stationnés à côté des emplacements et devront donc être enlevés obligatoirement après déballage. Ne rien accrocher aux façades (sauf propriétaires). Vente alimentaire interdite.*

**GRANDS PARKINGS** à proximité à la Rue du Fort et derrière les Arènes  
*Restauration possible – Forte publicité (presse, internet, radios, affiches, banderoles...)*

---